

LA LEGENDAIRE CROIX DE POMMARD

Si notre vie est toujours rythmée au gré des saisons, nous maintenons plus difficilement les repères qui guidaient nos ancêtres. Tels les dictons qui se sont estompés avec le temps : il en est certains, plus vivaces comme celui-ci : "Tu n'es pas encore à la Croix de Pommard" qui ont survécu. Sans vouloir en faire historique fastidieux : il nous faut situer et le lieu et l'époque.

Autrefois la route N°30 devenue la R.N. 74, était en très mauvais état en particulier au sud de Beaune au niveau du Guidon et des levées où elle était creusée de fondrières. Avant la construction du pont en 1671 : la Vandaine était guéable et par temps d'orage un torrent d'eau boueuse rendait la traversée dangereuse et difficile aux diligences et rouliers. Après, ceux-ci devaient gravir un raidillon les obligeant souvent, à doubler ou tripler les attelages. Alors ils s'interpellaient ainsi : "Tu n'es pas encore à la Croix de Pommard". Cet adage devenu ensuite légendaire signifiait d'une manière générale ne pas être au bout des peines de la vie.

- Le côté "mémoire" étant exposé : essayons de préciser le point géographique de ce calvaire car ceux-ci étaient érigés à chaque carrefour important. Au milieu de ce XX^e siècle cette incertitude fit l'objet d'une controverse entre deux Pommardois passionnés : Messieurs Collot et Huchon. Si on y ajoute l'avis de M. Delissey : de thèse en antithèse on peut obtenir une synthèse que je propose avec circonspection.

- Une première croix, dite croix de bois des levées de Pommard se situait à l'emplacement de l'actuel Guidon. Citée en 1665 et 1786, elle aurait pu être entourée des quatre colonnes indicatrices de distances actuellement conservées au château de Pommard.

- La seconde se plaçait à l'intersection du chemin des Levrières et de la R.N. 74. Elle est citée en 1665 comme la croix de Lhorme. Disparue depuis longtemps nous observons qu'une propriété voisine se nommait : le Clos de la Croix.

- Une troisième, édifiée au croisement rue Marey-Monge et R.N. 74 (à l'est du Cimetière) aurait été déplacée vers 1850 aux Angles à Volnay. Sa présence pouvait se justifier par la proximité des fourches patibulaires. Le lieu-dit en Chauffaud vient d'échafaud.